

SOMMAIRE

MAIRIE

Éditorial	3
Extraits des délibérations	4-5
Fête de la pomme	5
Un peu de civilité	6
Économisons l'énergie	6
Point sur les lotissements	7
Argentré les Bains	7
Service jeunesse	8
Le document unique	8
Budget 2018	9
Journée citoyenne	10-11
Saison culturelle	12-13
Les talents scéniques d'Argentré	14



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

École St Cyr Ste Julitte	15
École les Dauphins	16
École Jacques-Yves Cousteau	17
Amicale laïque	18
APEL	18
Animations de l'été	19
Conseil municipal des jeunes	19



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Fêlés de la caisse	20
ADMR	20
Bibliothèque	21
Conservatoire de Laval Agglo	22
ArThéA	23
Société de pêche	23
Comité de jumelage	24
Familles rurales	25
Comice agricole	25
Club des aînés de la Vallée de la Jouanne	26

VIE SPORTIVE

Le mot du président	26
Section Badminton	27
Section Basket	27
Section BMX	28
Section Cyclo	28
Section Football	29
Section Marche nordique	29
Section Pétanque	30
Section Randonnée pédestre	30
Section Running	31
Section Gym douce	31
Section Tennis	32
Section Tennis de table	32



INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux commerçants	33
Don du sang	34
État civil	34
Calendrier des fêtes	35
Déchetterie	35
Argentré fête l'été	36



EDITO



Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

Il nous faut garantir l'avenir

Il n'est jamais bien agréable de décider d'alourdir la fiscalité locale mais il nous faut prendre nos responsabilités.

Je l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux : **Nous avons décidé de majorer les taux d'imposition de 4,50%**, la dernière hausse des taux remontant à 2011.

Pourquoi cette décision qui améliorera notre capacité financière annuelle d'environ 43 000 €?

Tout d'abord, les dotations de l'État ont beaucoup baissé ces dernières années, représentant **une diminution de nos ressources annuelles de 152 000€** (par rapport aux dotations de 2013) sans qu'il y ait d'espoir de voir ces dotations repartir à la hausse.

Et pourtant, très raisonnablement, il nous faut continuer d'améliorer le service à la population et d'effectuer de nouveaux investissements tout en **garantissant à nos successeurs, en mars 2020, une capacité financière suffisante** pour « fonctionner » sans difficultés. **Ce dernier point est, pour moi, très important.**

Autre particularité cette année : **Le transfert de la compétence « enseignement artistique » à Laval Agglomération** a entraîné la suppression du Syndicat intercommunal (SIVU). Par conséquent, les impôts locaux (72955€) ne sont plus perçus par le SIVU mais par la commune qui les reverse à Laval Agglomération. **C'est une « opération blanche » pour la commune mais aussi pour les contribuables.**

	TAUX 2017	TAUX 2017 corrigés de l'intégration de l'ex-SIVU	TAUX 2018
Foncier non bâti	46,12 %	49,89 %	52,13 %
Foncier bâti	27,65 %	29,91 %	31,25 %
Taxe d'habitation	18,10 %	19,58 %	20,46 %

A titre indicatif et pour un foyer fiscal se situant dans la moyenne en terme de base d'imposition, **la majoration de 4,5% des taux d'imposition représente 19€ pour la « taxe d'habitation » et 14€ pour le « Foncier bâti »**, se rapprochant des niveaux de 2016 puisque 2017 avait connu une légère baisse, toujours en moyenne.

Par ailleurs, deux bonnes nouvelles :

- Tout d'abord, nous nous réjouissons qu'à partir de septembre et pour au moins 6 mois, **le docteur Margaux Ripaud s'installe dans le nouveau cabinet aménagé dans la maison médicale**, les lundis et mercredis, étant précisé que la docteur Ripaud est spécialisée en gynécologie.
- Concernant le Parc de Développement Économique Laval-Mayenne (PDELM) : La ministre chargée des transports, **Élisabeth Borne, a, par courrier en date du 28 mai, autorisé le projet d'échangeur autoroutier** qui est désormais en cours d'examen par le Conseil d'État.

Je terminerai **en remerciant les 200 participants à la 1^{ère} journée citoyenne**, le 2 juin. Tous ensemble et dans la convivialité, ils ont contribué à sa réussite. **C'est remarquable !**

Maintenant, place aux vacances. Je vous souhaite à toutes et à tous de bien profiter de l'été, en commençant par le vendredi 6 juillet avec **« Argentre fête l'été »**.

Les Vignes 2^{ème} tranche : Permis d'aménagement

Suite à la commercialisation de la première tranche du lotissement des Vignes, la municipalité a décidé de lancer l'urbanisation de la deuxième tranche selon les plans de l'agence Architour qui prévoit la création de 6 parcelles. Ces dernières seront à vendre à raison de 70 € TTC le m². Toute personne qui souhaite acquérir l'un de ces terrains devra s'adresser à l'étude de Maître Collet (41, rue des sports) et verser une somme de 1000 € qui s'imputera sur le prix de l'acquisition à réaliser ou, en cas de défaillance de l'acquéreur, sera conservée par la commune.

Les Vignes 2^{ème} tranche : Création d'adresses

Dans le cadre de la viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement des Vignes, il faut créer les adresses pour chacun des lots. L'accès au lotissement se fera par la route allant au lieu-dit de la Petite vigne. La voie sera donc nommée « rue de la Petite Vigne » avec une numérotation de 1 à 7.

Les Vignes 2^{ème} tranche : convention pour l'éclairage public

Le coût de l'installation de l'éclairage public de la deuxième tranche du lotissement des Vignes peut être évaluée, selon Territoire d'Énergie Mayenne, à 10 000 € H.T. La participation de la commune sera de 75%

Réalisation des sols des salles de sports

La réfection des sols du complexe sportif peut être estimée à 17 000€ HT (11 000€ pour la salle omnisports et 6 000€ pour la salle de tennis). Pour la salle omnisports, la réfection apparaît nécessaire. En effet, les usages différents ont, au fil des ans, abîmé le sol avec de nombreux points d'impact. En revanche, le sol de la salle de tennis est moins abîmé du fait d'un usage unique et pourrait faire l'objet d'une réfection ultérieure. Cependant, il s'avère que le caractère identique des revêtements des deux salles permet aux compétiteurs d'avoir la même qualité de jeu (rebond et vitesse de balle). Le phasage des travaux sur plusieurs années semble donc poser un problème aux compétiteurs. C'est

pourquoi, soucieux des conditions de pratique de leur sport, les dirigeants de la section tennis souhaitent que les deux salles soient rénovées en même temps. Pour ce faire, ils proposent que la section participe à hauteur de 3 000 €. En contrepartie, la salle de tennis sera confirmée dans sa pratique exclusive, comme cela a déjà été le cas depuis la convention conclue en 1987, au moment de la réalisation de la salle subventionnée à 40% par la Fédération Française de Tennis.

Demande de subvention - Amendes de police 2018

Suite à l'approbation du Schéma de circulation apaisée, et à sa validation par les services de l'État, des aménagements vont pouvoir être réalisés dans les secteurs identifiés. Premièrement, la sécurisation du carrefour de la rue des Sports, de la rue des Acacias et de la rue du Bas des Vallées : Des trois propositions faites par Mayenne Ingenierie, il ressort que le plateau est préféré par les riverains, réunis le 13 mars 2018. Cette solution présente le triple intérêt de sécuriser les abords de la nouvelle bibliothèque, la sortie (en montée) de la rue du Bas des Vallées et la sortie de la rue des Acacias dont l'angle d'accès sur la rue des Sports est optimisé. Coût des travaux : 14 500 € HT.

Deuxièmement, la sécurisation du carrefour de la rue du Bocage, de la rue des Cardinières et de la rue des Chanterelles : la réalisation d'un plateau permettra de ralentir la circulation automobile dans un secteur nouvellement urbanisé. En outre, l'accès pedestre aux futurs conteneurs enterrés (positionnés côté rue des Chanterelles) sera sécurisé pour les habitants du lotissement des Cardinières, en terme de traversée de la rue du Bocage. Coût des travaux : 29 700 € HT.

Le Conseil Départemental, au titre du programme financé à l'aide des amendes de police en matière de sécurité routière, participera à hauteur de 25%.

Extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque

Les collectivités locales sont éligibles au concours de l'État en faveur des bibliothèques lorsqu'elles prévoient d'augmenter les horaires d'ouverture. Pour cela, il faut atteindre ou dépasser

la moyenne nationale (pour les communes de 2 500 à 4 000 habitants, cette médiane se situe à 18 heures hebdomadaires). La proposition d'ouverture au public de la nouvelle bibliothèque, de 19 heures par semaine, répond pleinement à cette exigence. Pour Argentré, compte tenu de l'embauche de la bibliothécaire, le surcoût s'élève à 14 595,06 par an (soit près de 73 000 € sur 5 ans). L'aide de l'État peut atteindre de 50 à 80% des coûts de personnel supplémentaire soit jusqu'à 58 380 €.

Règlement Général sur la Protection des Données

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et des moyens limités dont dispose la collectivité, la mutualisation de cette mission avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale présente un intérêt certain.

Le CDG 53 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

Approbation du règlement de formation

La formation professionnelle doit favoriser le développement des compétences, faciliter l'accès aux différents niveaux de qualification existants, permettre l'adaptation au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi territorial, contribuer à l'intégration des agents et à leur promotion sociale.

Un règlement de formation (qui n'existait pas encore) a été approuvé. C'est un document qui encadre le plan de formation voté et qui fixe les modalités de mise en œuvre de la formation des agents qui restent, tout au long de leur carrière, acteurs de leur parcours de formation.

U.S. Argentré - Subvention pour un contrat d'apprentissage

Romain Auffray vient de terminer son service civique à la section football de

l'U.S. Argentré et il a donné entière satisfaction. Aujourd'hui titulaire d'un master STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), il souhaite obtenir le Brevet de Moniteur de Football (dominantes : techniques d'entraînement et coaching). Pour ce faire, il a sollicité la section football pour un contrat d'apprentissage (de septembre 2018 à août 2019 à raison de 2 jours par semaine au CFA « Sport et Animation » des Pays de Loire et 3 jours par semaine au club). Le taux de rémunération pour un apprenti de + de 21 ans est de 53% du SMIC. S'ajoutent environ 5% de cotisations patronales, ce qui fait un coût salarial total d'environ 10 000 €. Les frais de formation sont estimés à 4 600 €. Les dépenses s'établissent donc à 14 600 €. Le conseil régional prend

6 600 € à sa charge (les 4 600 € de frais de formation + 2 000 €) et le centre national pour le développement du sport 2 000 €. Il reste donc 6 000 € à financer. Compte tenu de l'intérêt que représente cette formation pour Romain Auffray, argentréen et du renfort en animation sportive pour la section football qui, de ce fait, peut libérer du temps à Sébastien Dubois pour d'autres sections de l'U.S. Argentré, il a été décidé de partager le financement entre la commune et la section football (3 000 € chacune).

Tarifs des locations et des concessions

Les tarifs de locations de salles et de matériels ne seront pas augmentés en 2020. En revanche, une augmentation moyenne de 2% sera appliquée

aux tarifs des concessions dans le cimetière et aux droits de place.

Tarifs restauration/ Péricolaire/ALSH 2018-2019

Les tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil de loisirs et des mercredis augmenteront de 0,5 %.

A titre d'exemple, pour les argentréens, le repas enfant (tranche 3) coûtera donc 3,95 € au lieu de 3,93 €), la matinée au centre de loisirs (tranche 3) sera facturée 4,57 € au lieu de 4,54 €).

Les tarifs de l'accueil périscolaire, eux, augmenteront de 1%. Le matin (avant l'école) ou le soir (après l'école) seront facturés 2,05 € (contre 2,03 € aujourd'hui).

Évènement

FÊTE DE LA POMME : 20 ET 21 OCTOBRE

Antoine Rivière | antoine.riviere@argentre.fr



C'est une première pour notre commune qui va accueillir le concours départemental de pomologie, organisé par la Société Pomologique de Laval, réelle mémoire vivante qui œuvre pour la conservation et le développement des variétés anciennes de pommes, présidée par l'argentréen Baptiste Léveillé. Ce sera l'occasion de mettre en valeur notre verger conservatoire situé à Montroux, près de la base de

traitement de l'eau. Un concours et une exposition qui se tiendront à la salle des Fêtes et à la salle de la Vallée le samedi 20 octobre de 13h à 18h et le dimanche 21 octobre de 9 h à 18 h. Samedi matin, le concours des fruits et des jus, auquel participe habituellement une cinquantaine d'exposants mayennais, est ouvert aux amateurs et aux professionnels de manière distincte. Dès 13h, après

l'annonce des résultats, les visiteurs pourront venir en prendre plein les yeux et plein les narines, car les parfums seront au rendez-vous. Plusieurs animations seront proposées dont une présentation de matériels spécifiques.

En parallèle, un concours de confiture, réservé aux amateurs, va se dérouler. Les pots de confiture seront à déposer le samedi entre 12h et 14h. Le maire, Christian Lefort, fera partie des jury qui devra départager les concurrents des trois catégories : purs fruits, gelée et fruits mélangés. Vous êtes tous invités à « confiturer » et à venir exposer vos belles et bonnes confitures.

Ce temps fort sur la pomme, sera aussi une belle opportunité pour les écoles et la bibliothèque de mener des actions pédagogiques vers les enfants. Les jeunes du projet Ségénial profiteront de l'occasion pour fabriquer et vendre du jus de pomme afin de les aider à financer le voyage. Merci par avance aux généreux donateurs de pommes à jus.

Venez nombreux et en famille à la fête de la pomme.

Patrimoine UN PEU DE CIVILITÉ !

 Fabrice Paumard | fabrice.paumard@argentre.fr

Suite à la suppression des produits phytosanitaires, l'herbe bonne ou mauvaise pousse un peu partout, il est souhaitable que chaque citoyen prenne conscience de ce fait et puisse par exemple entretenir son trottoir.

Et les déchets !

On ne les jette pas sur les sentiers ni dans la nature mais dans les poubelles appropriées. Rappelons que les déchets verts, la tonte des pelouses ainsi que les encombrants doivent être mis en déchetterie. Il est inacceptable de voir des matelas, des fenêtres, des cages etc... au pied des bacs jaunes de campagne.

Nos amis les chiens !

Il serait bien que chacun de leur maître respecte la réglementation et surtout le bien-être des citoyens. Selon les races répertoriées, nous devons les tenir en laisse et surtout il appartient aux propriétaires de gérer leurs déjections. Quoi de plus simple que d'avoir un petit sac dans la poche pour ramasser puis le jeter dans une des nombreuses poubelles.

Ceci est l'affaire de tous ! soyons citoyens pour le bonheur de chacun. Nos services espaces verts sont encore plus débordés que les autres années suite au départ imprévu d'Adrien à qui nous souhaitons une



bonne réussite dans son nouvel emploi.

Tout rentre ou rentrera dans l'ordre avec une gestion des urgences et une planification retardée de certains travaux.

Les filets pare-ballons ont été mis en place au printemps côté parking salle des sports en remplacement d'un équipement vétuste et un portail roulant réalisé par nos services a été posé pour accès aux travaux terrain d'entraînement.

De nombreux Argentréens nous

demandent de réagir aux incivilités automobiles : Stationnement sur des emplacements non prévus à cet effet, qui gêne la sécurité des piétons et des poussettes.

Enfin, respectons simplement le code de la route : une ligne jaune continue signifie « Arrêt interdit » (même une dépose est un arrêt) et une ligne jaune discontinue « Arrêt autorisé sans stationnement ». Sur les routes communales une balise blanche cerclée de rouge signifie « Priorité à droite ».

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

 Fabrice Paumard | fabrice.paumard@argentre.fr

Notre commune dynamique est à la pointe des innovations et prend un tournant dans la transition énergétique. En effet, lors de la construction de notre salle l'Escapade, le choix a été de la recouvrir entièrement de panneaux photovoltaïques. Cela fait déjà 5 ans que nous déployons toute notre énergie pour faire des économies d'énergie en isolant nos bâtiments et en basculant nos éclairages incandescents en lumière LED plus économique. Les salles de sports ont été équipées et nous allons continuer avec les vestiaires. Plus récemment, une rénovation de l'école Cousteau et des changements d'éclairage à l'école les Dauphins ont été réalisés. Cette année encore, une borne électrique a été implantée sur le parking du square du Maine afin de pouvoir recharger

les véhicules électriques.

Ce premier semestre, nous avons fait appel à un technicien de Laval Agglo pour nous conseiller en économie d'énergie afin de faire de grands progrès dans l'économie des fluides énergétiques qui sont très conséquents pour notre commune. Nous allons commencer un gros travail dans les prochains mois avec cette personne et espérons faire des économies dès le prochain hiver.

Nous continuons d'investir dans cette transition énergétique et imaginons installer des panneaux photovoltaïques, à l'image de nos amis et voisins allemands de Babenhausen en Bavière, car ils nous ont permis d'accélérer notre réflexion. Nos bâtiments communaux ont une exposition exceptionnelle : écoles



Cousteau et Dauphins ainsi que les salles de sports. Cette opération pourrait se faire dans les deux prochaines années.

Urbanisme

POINT SUR LES LOTISSEMENTS

☰ Antoine Rivière | antoine.riviere@argentre.fr

Les Vignes

La dernière parcelle est réservée. Les travaux de finition de la voirie et d'aménagement se sont terminés début juin.

Prochainement, la deuxième tranche verra le jour avec six parcelles



>Rue des Roitelets :
2 parcelles nouvelles qui étaient
pré-réservées bien avant d'être viabilisées.
Un espace jeux est conservé et 4 places
de parking sont aménagées

Les Coprins :

Sur les deux tranches en cours, il reste 15 parcelles disponibles à la vente. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Des espaces optimisés

Le Grenelle de l'environnement contraint les communes à limiter la consommation du foncier afin de préserver les espaces agricoles en densifiant plus fortement le nombre de logements par hectare (16 en moyenne). Nous avons des espaces publics qui permettent justement d'optimiser notre offre, comme par exemple à la rue des Roitelets où deux parcelles ont été créées tout en conservant un espace de jeux et en aménageant quatre places de parking. Notons que des projets privés ont aussi vu le jour récemment et que d'autres sont à l'étude. Ce type de projet d'urbanisation se fait et se fera en concertation avec les riverains, un préalable indispensable pour la réussite de ces projets dont deux seront étudiés à l'automne.

Devenir propriétaire dans l'ancien

Avez-vous pensé acheter votre logement construit avant 1974 ? Laval Agglo a créé un dispositif de soutien à l'acquisition dans l'ancien (logements antérieurs à 1974) afin de redynamiser les centres bourgs et les zones pavillonnaires anciennes tout en favorisant l'accès à la propriété de certaines catégories de ménages sous plafonds de ressources. Laval Agglo a missionné SOLIHA Mayenne (Association Solidaire pour l'Habitat) pour assurer la mise en œuvre de ce projet. Ainsi, les futurs accédants bénéficient d'un accompagnement individuel dans leur projet d'acquisition-amélioration, tant sur les volets techniques, juridiques que financiers, pour assurer le montage des dossiers de demandes de subvention. Dans le but de simplifier la prise de contact, l'interlocuteur unique est la Maison de l'habitat, située au 21 rue de l'Ancien Évêché (02 43 91 19 91). Les dossiers sont à déposer avant le 31 décembre 2018.

Plan d'eau

ARGENTRÉ LES BAINS : LES NOUVEAUTÉS

☰ Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Cet hiver, la commune a profité de l'abaissement du plan d'eau (rendu nécessaire pour réaliser les travaux du syndicat de bassin sur la digue de la Jouanne) pour améliorer la zone « plage ». Du sable a été déposé sur toute la surface du petit bain et sur une large bande à l'entrée du grand bain afin de rendre le toucher plus confortable. La plage de sable a également été agrandie. Enfin, dans le « virage » sud, une centaine de mètres carrés a été gagnée sur le plan d'eau afin de proposer une nouvelle zone de détente en bordure immédiate de l'eau.

Cette année, la saison estivale (baignade surveillée) commencera le samedi 30 juin pour se terminer le dimanche 2 septembre.

Nouvellement diplômé du BNSSA (brevet national de sécurité et de

sauvetage aquatique), le lavallois Titouan Thomas veillera sur la sécurité des petits et des grands : du mardi au jeudi de 14h à 19h, le vendredi de 13h à 19h et le week end de 12h30 à 19h30. En dehors de ces horaires, la baignade se fait aux risques et périls du baigneur.

Comme tous les ans, il est rappelé, pour votre sécurité, de ne pas nager en dehors des zones délimitées (petit bain et grand bain). Pour des raisons sanitaires évidentes, les animaux ne sont pas admis dans l'eau à proximité des zones de baignade. Enfin, sur toute la longueur de la plage, les vélos doivent être tenus à la main (et les véhicules à moteur ne sont pas autorisés).

A ses côtés, Elisa et Elodie, deux jeunes argentréennes, assureront (du mardi au vendredi de 15h à 18h, samedi et



dimanche de 14h à 18h) l'animation de la base de loisirs : vente de glaces et de boissons fraîches, location de pédalos (3€ le quart d'heure pour un pédalo 2 places et 5 € le quart d'heure pour un pédalo 4 places), prêt gratuit de jeux de plage (Mölkki, kit de badminton, beach ball, diabolos, vortex, slack line, boules de pétanque pour enfants et pour adultes...)... Bel été... à Argentré !

Service Jeunesse

QUELLE ORGANISATION POUR LE PÉRISCOLAIRE À LA RENTRÉE ?Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Après consultation des familles et vote des conseils d'écoles, le conseil municipal a décidé d'arrêter les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la prochaine rentrée scolaire. Après cinq années d'existence, les TAP, qui avaient permis de proposer aux enfants des activités variées, font place à un périscolaire qui se déroulera, selon l'heure de fin des écoles d'Argentré, de 16h30 à 19h00. Place à une nouvelle organisation pour toute l'équipe d'animation qui accueille les enfants. Après un temps de goûter qui se déroulera dès la sortie de l'école, comment continuer à organiser des activi-

tés diversifiées contenant l'ensemble des enfants sur un temps « libre » où les familles peuvent venir chercher les enfants quand elles le souhaitent ? Fort de l'expérience acquise lors des dernières années, l'équipe réfléchit actuellement à la rentrée pour que chaque enfant y trouve son compte : activités qui bougent pour les plus sportifs, grands jeux, jeux de société, activités manuelles, ludiques, artistiques etc... L'organisation matérielle devra également être pensée pour permettre aux enfants qui ont commencé une activité manuelle sans avoir pu la finir de pouvoir la ranger

jusqu'à leur prochaine inscription. Les enfants restant au périscolaire suffisamment longtemps auront également la possibilité de revoir leurs leçons s'ils le souhaitent en s'installant dans une salle calme. Laëtitia, la nouvelle directrice, et ses collègues n'ont plus qu'une chose à faire : relever le défi !

Jeunes et moins jeunes à la restauration scolaire !

Depuis les vacances de printemps, les personnes de plus de 60 ans peuvent s'inscrire à la restauration scolaire pour partager le repas des enfants le mercredi midi. L'objectif est simple, pouvoir se mettre les pieds sous la table en profitant du repas au prix de 5,68€ concocté par Ladislas, le cuisinier et partager un moment convivial avec des amis et les enfants. Une seule contrainte : s'inscrire une semaine avant auprès de la restauration scolaire pour que le cuisinier puisse organiser ses commandes. Certains ont déjà testé ce moment sympathique, n'hésitez pas à leur demander leur avis.

Inscriptions auprès de Ladislas en appelant le 02 43 37 33 71

Administration générale

LE «DOCUMENT UNIQUE»Marie-Odile Rouxel | marie-odile.rouxel@argentre.fr**Le Document unique recense et évalue les risques professionnels**

Les employeurs territoriaux ont obligation de réaliser et de mettre à jour annuellement ce « Document Unique ». Il est le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Le « Document Unique » n'est pas une fin en soi, mais un véritable outil pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. Investir dans la prévention, améliorer le fonctionnement de la collectivité, valoriser le savoir-faire et renforcer la cohésion sociale.

Pour la mise en place de ce docu-

ment, la collectivité a bénéficié de l'aide du Centre de Gestion CDG53.

Un travail collaboratif avec l'ensemble des agents a été effectué pour recenser l'ensemble des risques. Une fois le document approuvé par le Comité technique du CDG et le Conseil Municipal, nous avons commencé à mettre en œuvre des outils afin de diminuer les risques.

Au niveau administratif, la collectivité a investi dans des repose-pieds, des souris ergonomiques afin de minimi-

ser les risques de troubles musculo-squelettiques.

Les espaces verts vont prochainement se doter de casques anti bruit mieux adaptés aux agents.

Les agents d'entretien ont suivi une formation sur l'usage des produits et les équipements de protection indispensables.

Comme dit précédemment, le Document Unique est un outil qui doit vivre et servir de référence très régulièrement.

BUDGET 2018

Marie-Odile Rouxel | marieodile.rouxel@argentre.fr

Comme une entreprise, la collectivité d'Argentré gère chaque année son budget.

Selon le principe « d'équilibre budgétaire », la collectivité programme des dépenses en fonction des recettes.

Le budget permet d'offrir des services publics adaptés aux besoins des habitants comme l'entretien et le nettoyage de la voirie, les services liés à la jeunesse (Planète mômes, île Ô loisirs, Oxyjeunes) l'entretien des bâtiments mis à disposition des citoyens (salles de sports, location de salles, terrains de sports, mairie, écoles publiques), les subventions versées aux associations œuvrant pour la commune, etc... C'est ce que l'on appelle les **dépenses de fonctionnement**.

Il permet également de réaliser des équipements publics et des investissements nécessaires à la commune (bibliothèque, rénovation du « Repère » pour les jeunes, rénovation des écoles publiques, amélioration de l'accessibilité des lieux publics...). C'est ce qu'on appelle les **dépenses d'investissement**.

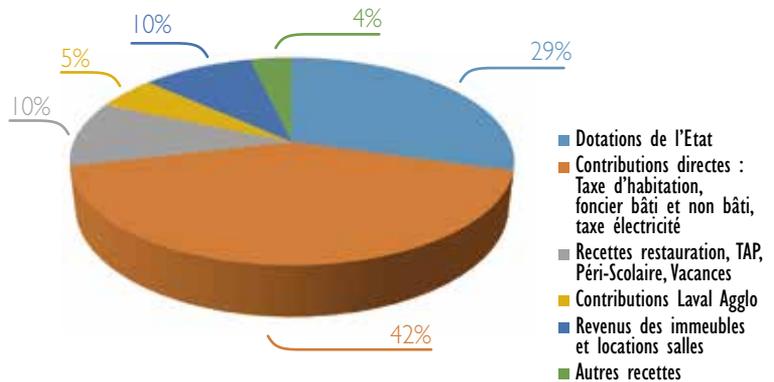
En ce qui concerne le budget de fonctionnement, pas de changement notable dans la répartition des différents secteurs. Nous soulignons à nouveau les efforts de chaque service qui, conjointement avec les élus, continuent à maîtriser les dépenses.

Au sujet des investissements, la recherche permanente de subventions permet comme chaque année d'inscrire au budget de nouveaux investissements. (Aménagement du Plan d'eau et du « Repère », travaux en vue d'économie d'énergie...)

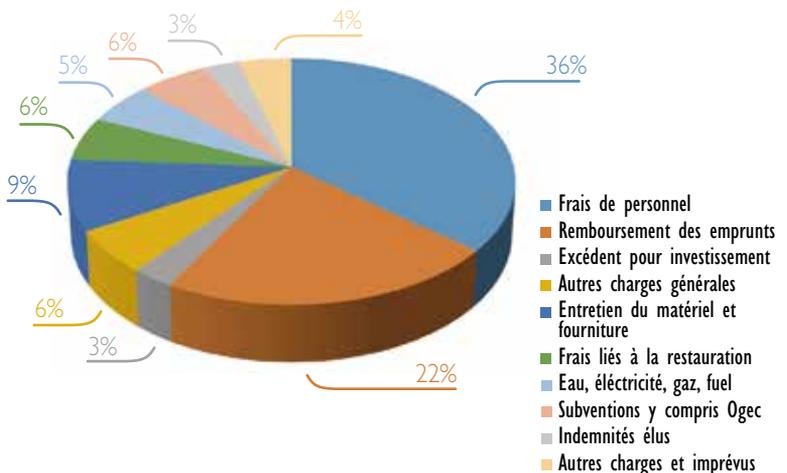
Nous pouvons à nouveau remercier les élus et les agents pour leur travail et leur implication constamment à l'écoute des nouveaux dispositifs, qui permettent aux communes de proposer aux citoyens des services de qualité.

Pour finir, le versement de subventions aux différentes associations permet d'offrir aux Argentréens et aux habitants des communes de Laval Agglo, des animations sportives, culturelles et éducatives de qualité.

Recettes de fonctionnement 2 551 875 €



Dépenses de fonctionnement 2 551 875 €



Dépenses d'investissement prévues

Aménagement du plan d'eau 215 000 €
 Restructuration Beausoleil 138 000 €
 Aménagement repère 103 000 €
 Bibliothèque 86 000 €
 Economies d'énergie 69 000 €
 Bâtiments communaux 67 000 €
 Matériels 53 000 €

Mise en accessibilité 37 000 €
 Voirie 26 000 €
 Viabilisation Le Plessis 24 000 €
 Matériel écoles publiques 9 000 €
 Maison médicale 5 000 €
 Matériel école privée 2 000 €

TOTAL 834 000 €

Journée citoyenne **LA JOURNÉE CITOYENNE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !**

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Après six mois de préparation bien occupés entre choix des ateliers, préparation et organisation de ceux-ci, gestion des inscriptions, le jour du 2 juin est enfin arrivé. L'occasion pour les deux cents inscrits de se rencontrer, de partager et de passer ensemble une belle journée ensoleillée !



> Les 200 « bleus » du jour



> La tylorienne : beaucoup de travail de préparation réalisé la veille par Fabrice et Gérard puis place au maniement des pelles pour déposer le broyat le samedi avec pour objectif de garantir la sécurité des utilisateurs.



> Entre balisage de sentiers « intra Argentré » avec un joli logo spécialement créé et balade, chacun a pu prendre plaisir à découvrir ou redécouvrir les chemins d'Argentré



> Le geai des chênes, la centranthe rouge, vous connaissez ? Vous aurez plaisir à retrouver une quinzaine de panneaux disséminés sur la commune pour vous présenter nos richesses locales de la faune et de la flore, tout cela accompagné d'un nettoyage des espaces verts sur certains sites selon les besoins !



> A vos pinceaux ! La blouse a été enfilée par une équipe de bénévoles pour relooker la salle de convivialité de la salle de sports. Les sportifs pourront être accueillis dans une ambiance sympathique et colorée.



> Place aux grands moyens pour nettoyer la mare derrière la mairie. Quatre à cinq tonnes de joncs évacués avec minipelle et tracteur. Finalement, une fois nettoyée, elle n'est pas si petite !



> Amis lecteurs, vous apprécierez de croiser ces belles boîtes à livres au plan d'eau ou derrière la mairie. Le principe est simple : je prends un livre, je lis, je repose ou échange contre un livre que je souhaite partager.



> Brosses, balais, nettoyeurs haute pression étaient de sortie au cimetière où le monument aux morts et les tombes des anciens combattants ont profité d'un nettoyage tout comme le portail qui a été repeint.



> Gros coup de neuf autour du square du Maine avec nettoyage des murets, désherbage et dépôt de sable au sol. Les nombreux piétons qui passent ici chaque jour apprécieront le changement.



> Place à la valorisation du patrimoine local avec le chantier du lavoir. Beaucoup ne le connaissaient pas...maintenant on le voit !



> Grand ménage au local de la Carie, trois bennes ont été remplies !



> Ils ont joué au petit poucet avec de gros cailloux toute la journée. Place aux gabions pour améliorer le talus du parking de l'Escapade.



> Nettoyage autour du plan d'eau et des écoles avec plusieurs dizaines de kilos de déchets ramassés, tamisage de compost, visite de jardins, expo sur le recyclage des déchets etc. L'atelier « Respectons la nature » a trouvé ses ambassadeurs.



> Les jeunes et plusieurs adultes ont confectionné de magnifiques hôtels à insectes, vous pourrez les admirer à l'Île ô loisirs, au plan d'eau et derrière la mairie. A noter l'endurance de l'équipe qui a prolongé sa journée pour arriver au résultat souhaité.



> A pieds, à vélo ou en voiture, appareils photos, caméras et micros à la main, le groupe communication a parcouru en tous sens la commune pour ne loucher aucun des moments clés de la journée. Il n'y a plus qu'à tout trier et assembler pour nous présenter un joli montage !



> L'atelier restauration, exclusivement féminin, à l'exception d'un de ses pilotes, s'est retroussé les manches dès vendredi midi pour contenter et abreuver les participants tout au long de la journée. Bravo à eux !



> Le groupe des Faluères a déployé les grands moyens pour débroussailler et désherber le quartier avec pour objectif de permettre un passage simplifié des véhicules et un cheminement plus sécurisé des piétons.



> Outillés de binettes, grattoirs, cisailles et sécateurs, place nette a été faite autour de la mairie.

Un grand merci à tous les participants sans qui cette nouvelle journée citoyenne n'aurait pu voir le jour.

à noter

Pour revivre la journée en images ou découvrir ce qui s'y est passé, rendez-vous à l'Escapade le vendredi 21 septembre à 18h30.

Saison culturelle

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Argentré fête l'été

Vendredi 6 juillet
à partir de 19h30

Place de l'église

gratuit



Comme tous les ans, rendez-vous dès 19h30 place de l'église pour le concert du « Big band » du conservatoire de Laval Agglo et de l'orchestre « Acoustik ». Restauration et buvette sur place. 22h30 : retraite aux flambeaux en direction du plan d'eau d'où sera tiré, à 23h, le feu d'artifice musical. Ensuite, soirée « dancefloor » à la salle des fêtes proposée par l'US Football.

« Meurtre au motel »

Dimanche 19 août
16h

Parc de la mairie

gratuit



Cet été, la commune d'Argentré accueille une étape d'« Arts scéniques et vieilles dentelle », le festival des arts de rue de l'agglomération lavalloise, pour les jeunes et toute leur famille. De l'humour et du suspense pour ce spectacle où l'on revit, à la fois sur scène et en coulisses, les plus grandes scènes du cinéma. Au programme : mimes, chorégraphies d'objet et bruitages proposés par la compagnie Bris de Banane.

T'as vu c'que t'écoutes

Samedi 8 septembre
17h

L'Escapade

3 €

(réduit : 2 €)



Pour la troisième année consécutive, le prologue du Chainon Manquant fait escale à Argentré. Alan Saprith, ex-professeur du conservatoire de Tulle répondra à la grande question que tout le monde se pose : « Comment en sommes-nous arrivés là ? ». Une « one man conf' » qui revisite l'histoire des musiques actuelles, des années 30 à aujourd'hui, réunissant les extrêmes, de Lady Gaga à Metallica, de Gainsbourg à Christophe Mae, en passant par le blues, le funk, le punk, la techno, le rap, le reggae....

Chœurs en folie

Samedi 29 septembre
16h et 20h15

L'Escapade

Entrée
au chapeau



Réunir près de 1 000 choristes au profit d'associations humanitaires et solidaires, telle est l'idée folle du festival « Chœurs en folie ». Après le succès de la première édition en 2016, 43 chorales ont répondu présent pour chanter la solidarité et refuser la misère grâce à de petites et de grandes œuvres, du baroque au classique en passant par le jazz, le folklore, le religieux, le profane. Sur la scène de l'Escapade, à 16h, Così



Cantano Tutti et Scolaica et à 20h15 : Sacé ma tournée et Cambia Canto.

Topick, fou normal



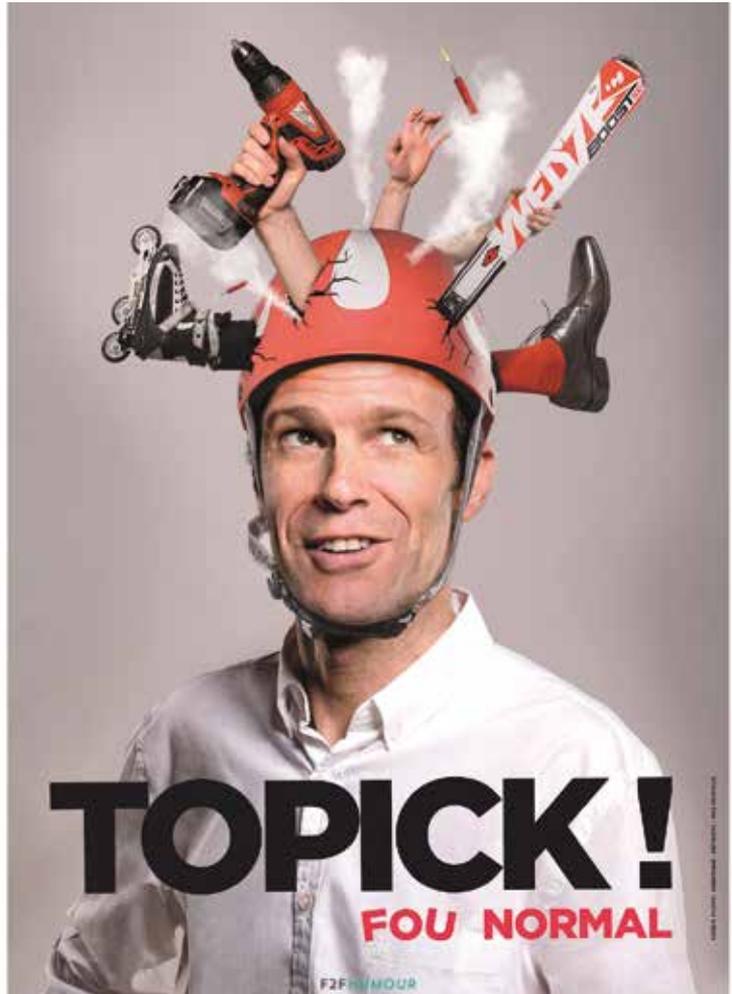
Vendredi 9 novembre
20h30

L'Escapade

15 €
(réduit : 12 €)

« On peut devenir quelqu'un en réussissant n'importe quoi », tel est le credo de Topick, ce clown délirant qui renverse les convenances et les conventions. L'ancien professeur de sports a abandonné les gymnases pour investir les chapiteaux avec l'école de cirque de Grenoble. Remarqué au festival d'Avignon et aux Embuscades, plusieurs fois récompensé (Grand prix de Morges sous rire, Tournon, Luron d'or au festival de Dinard, prix du public au festival de Macon, prix du jury au festival de la Villedieu du temple...) ce «fou normal», à mi chemin entre le clown et le sociologue sous acide, met le paquet en nous entraînant dans son univers rocambolesque dans lequel une action, même anodine, comme boire une bière ou manger une biscotte, devient un véritable défi !

Réservations au 07 66 07 71 70
Billetterie sur internet (www.argentre.fr/culture) ou à l'agence du Crédit Mutuel d'Argentré



Concert «Ségénial»



Vendredi 7 décembre
20h30

L'Escapade

3 €

A noter dans vos agendas : les jeunes du projet Ségénial (le séjour

collaboratif du service jeunesse au Sénégal) vous donnent rendez-vous pour une soirée musicale haute en couleurs, en partenariat avec le conservatoire de Laval Agglo... (gratuit pour les moins de 12 ans)



Théâtre Jeune public
Raoul le chevalier



Mardi 11 décembre
20h

L'Escapade

5 €

Raoul, un chevalier arrogant et maladroit, est prêt à tout pour sauver

une princesse vraiment blonde, emprisonnée dans le château de la cruelle sorcière Saperli. Dans un univers de carton brut, matière première utilisée pour les décors, les costumes et les accessoires, une dizaine de personnages décalés vont se croiser dans une ambiance déjantée.



Soirée «cabaret»
avec Trixies



Samedi 26 janvier
20h30

L'Escapade

Autour d'un bon repas, laissez-vous emporter par les danses de l'association «les trixies» de Fougères. Ambiance cabaret et comédies musicales avec le groupe des enfants, des adolescentes et de adultes.



Saison culturelle

LES TALENTS SCÉNIQUES D'ARGENTRÉ

☰ Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Samedi 26 mai, la deuxième édition des talents scéniques d'Argentré a rassemblé près de 250 spectateurs dans une ambiance de cabaret. Sur scène, près de 40 artistes amateurs

ont proposé plus de trois heures de spectacle avec du chant (en solo, en famille ou en chorale), de la musique (de la musette aux Beatles en passant par les hits du moment), de l'humour,

du slam ou encore du théâtre. Même les jeunes du service jeunesse et les membres de l'association Animation Argentré y sont allés de leur numéro. Encore un grand bravo.



NOUVELLE BILLETTERIE

Réservations

A partir de la rentrée de septembre, il est toujours possible de réserver vos places pour les spectacles de la saison culturelle en laissant un message sur le répondeur. Attention, le numéro a changé : il faut maintenant composer le **07 66 07 71 70**. Le paiement des places se fait à l'entrée, grâce au guichet dédié.

Achat des billets

Il est maintenant possible d'acheter ses places à l'avance grâce à notre

partenaire, le Crédit Mutuel. Pour cela, deux solutions :

- En allant sur le site www.argentre.fr/culture (pour profiter du service «HelloAsso»)
- Soit en se rendant directement dans l'agence du Crédit Mutuel d'Argentré.

Carte Cezam

Pour les détenteurs d'une carte CEZAM (obtenue grâce à votre comité d'entreprise), les billets à tarif réduits sont en vente l'agence CEZAM (66, rue Denis Papin à Laval).

Placement libre

Grâce à vos billets (réservés ou achetés en avance), vous pouvez accéder aux rangs réservés. Attention, comme les places ne sont pas numérotées, le placement reste libre. Les premiers arrivés seront donc les mieux placés.

L'ouverture des portes a généralement lieu 30 minutes avant le début du spectacle.

A très bientôt à l'Escapade. Bonne saison culturelle à Argentré.

ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE

☰ 2, Route de Louvigné | 02 43 37 32 00 | st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr | www.stcyr-stejulitte.fr

Lundi 11 juin, bravant la pluie, les élèves de la GS au CM2 sont allés à la rencontre des animaux du monde au zoo de La Flèche. Ainsi, les enfants ont pu faire du lien entre les pays et continents étudiés et la faune qui y vit. La palme a été accordée Aux otaries ! Spectacle époustouflant et pédagogique à la fois ! Les enfants ont été sensibilisés au respect de l'environnement grâce à ces mammifères drôles et agiles à la fois. Entre deux averses, nous avons assisté aux gracieux exercices des oiseaux et faucons qui nous frôlaient la tête ... sensations garanties ! Ce tour du monde animalier laissera des souvenirs forts d'émotion chez les enfants !

Vous avez dit « cartable léger » ?

Les élèves de l'école St Cyr Ste Julitte expérimentent le dispositif « J'apprends à l'école » en CM : Temps de mémorisation en classe, « apprendre à apprendre » est une



de nos orientations pédagogiques qui vise à apprendre de A à Z les notions des programmes officiels ... à l'école ! L'accompagnement à la maison se fait par le jeu, l'application concrète des

notions étudiées en classe avec les parents ... recette de cuisine, lecture, sport, jeux de société ... autant de loisirs par lesquels on apprend sans s'en rendre compte !



LES DAUPHINS

7, rue des Rochers | 02 43 37 33 46 | dauphins.ecole@wanadoo.fr

Contes traditionnels

Tout au long de cette année scolaire, l'équipe pédagogique de l'école maternelle des Dauphins a choisi de travailler sur un projet commun autour des contes traditionnels.

De la Toute Petite Section à la Grande Section, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir des versions originales ou revisitées des célèbres histoires du Petit Chaperon Rouge, de Boucle d'Or, des Trois Petits Cochons, du Loup et des Sept Chevreux ...

Echanges et sorties scolaires

Les élèves de TPS-PS-MS se sont rendus à l'école de Montsûrs dans le cadre d'un échange. Ils ont été accueillis dans la classe des TPS-PS et ont participé à des ateliers de motricité et de jeux de société. Ils ont



> Les enfants des trois classes assistent au spectacle « Mademoiselle Vermillon » présenté par la Compagnie Billenbois : une version artistique du conte du Petit Chaperon Rouge.



> Photo du groupe des TPS-PS-MS dans la classe de Morgane à Montsûrs.

découvert une superbe cour d'école où ils ont pique-niqué. Ils attendent avec impatience la visite de leurs camarades de Montsûrs au mois de juin.

La classe des moyens se rendra au château de Mayenne à la fin du mois de juin. Les enfants participeront à un atelier intitulé « Le château enchanté ». La découverte des différentes pièces du château se fera à travers l'écoute et la mise en scène d'un conte merveilleux.

La classe des grands se rendra fin mai aux grottes de Saulges afin de découvrir la période de la Préhistoire, déjà travaillée en classe avec l'album « Au temps de la Préhistoire », version revisitée du conte des Trois Petits Cochons.

Découverte des genres musicaux

Pour terminer l'année, la Fête de Plein Air du dimanche 1er juillet sera l'occasion de présenter aux familles le travail mené depuis le mois de mars avec la musicienne intervenante Pauline Dezon, autour de la découverte des différents genres musicaux.



> Séance de chant et danse avec Pauline Dezon.

ÉCOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

7 bis rue des rochers | 02 43 37 33 72 | www.ecole-cousteau.org

Deux projets scientifiques récompensés à Exposcience Mayenne

Exposcience Mayenne rassemble tous les deux ans une quarantaine de porteurs de projets scientifiques. L'édition 2018 se déroulait une nouvelle fois à la salle polyvalente de Laval du jeudi 15 au dimanche 18 mars. Deux classes de notre école participaient pour présenter les résultats de leurs recherches.

Les Cm2 ont obtenu le 3^{ème} prix du contenu scientifique pour « Attention à la chute ! », un projet qui a permis aux élèves de trouver toutes les caractéristiques idéales pour fabriquer un parachute efficace.

Les Cm1-Cm2 ont disséqué le système de transmission de la bicyclette afin d'utiliser ce moyen de locomotion de la manière la plus efficace possible, c'est-à-dire en avançant rapidement tout en ménageant son énergie



musculaire. Leur projet intitulé « On ne pédale plus dans la semoule ! » a été récompensé par le quatrième prix de la démarche scientifique.

Au mois de juin, ces deux classes se sont rendues au Clos-Lucé à Amboise

dans la dernière demeure de Léonard de Vinci. Cette visite fut l'occasion de découvrir les maquettes des objets imaginés par ce génie et de participer à de nouveaux ateliers scientifiques.



Arts, nature, citoyenneté et sport sont aussi à l'honneur dans notre école...

- Le Théâtre du Tiroir a collaboré avec la classe de Ce1-Ce2 pour deux spectacles : Poèmes contés et contes Hindous.
- Dans le prolongement de leur travail sur la mer, les Cp et Ce1 se sont

rendus dans la région de Saint-Malo pour une initiation à la pêche à pied avec un guide local.

- Les activités sportives n'ont pas été oubliées avec des rencontres inter-écoles en endurance et en athlétisme, la journée « Foot à l'école », un cycle volley-ball en partenariat avec l'USEP et une initiation au tennis.
- La sécurité et l'éducation civique



ont fait l'objet de trois actions chez les plus grands avec le Permis internet (en collaboration avec la gendarmerie), la Piste routière à vélo (avec l'association Prévention routière) et la journée Action contre la Faim (en liaison avec le collège Fernand Puech).

- Enfin, l'aménagement de notre « Monde du silence » s'est poursuivi par des projets artistiques menés par les classes des plus jeunes.

Amicale laïque

ON PRÉPARE DÉJÀ LE VIDE GRENIER

☰ Camille Chevalier | argentre.amicale.laique@gmail.com

En cette fin d'année scolaire, l'équipe de l'Amicale Laïque est satisfaite des actions menées. Les ventes de brioches, chocolats et boîtes en métal ont plu aux familles et permis d'obtenir à nouveau des fonds afin de financer les différents projets pédagogiques.

La fête des écoles maternelle et élémentaire aura lieu le dimanche 1er juillet 2018. Les enfants présenteront le spectacle qu'ils ont préparé avec leurs enseignants et pourront se divertir grâce aux stands tenus par les parents d'élèves et les jeunes du projet Ségénial.

Parmi les autres dates à retenir, le VIDE GRENIER qui se tiendra comme tous les ans dans l'allée du château de Hauterives le dimanche 09 septembre 2018. Cette

manifestation est organisée par les 16 membres bénévoles de l'Amicale Laïque. Le dossier de réservation est téléchargeable du 09 juillet au 31 août 2018 :

- sur le site de la mairie : lien www.argentre.mairie53.fr rubrique Amicale Laïque

- sur le site de l'Ecole Cousteau : lien <http://passerelle.ac-nantes.fr/ecole-cousteau/> rubrique Amicale Laïque.

Pour tout renseignement, une permanence téléphonique aura lieu à

partir du 9 juillet de 18h00 à 20h00 au 07.68.71.29.17.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

à noter

L'Amicale Laïque recrute des parents bénévoles. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous êtes les bienvenus au sein de notre équipe !

Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre

AU SERVICE DES ENFANTS... ET DES PARENTS

☰ Gwénaëlle Bénard | apel@stcyr-stejulitte.fr

Cette année encore, de nombreuses manifestations ont été organisées par l'APEL de l'école Saint Cyr Sainte Juliette : vente de brioches, vente de mug dessinés par les enfants, la traditionnelle fête de l'école du dimanche 24 juin avec ses danses des enfants, ses stands et ses animations... sans oublier la 3ème édition des « guiboies d'Argentré », le 8 avril, avec un record de 229 coureurs sur les deux parcours de 11,9 et 4,9 km et 31 enfants pour le tour du plan d'eau. Avec les bénéfices réalisés, l'association a pu financer une partie de la sortie scolaire au zoo de la Flèche (pour les plus grands, de la grande section au CM2) et au refuge de l'Arche (pour les petite et moyenne sections). Objectif pour 2019 : offrir aux enfants de l'école une structure de jeux pour la cour de récréation.

Mais l'APEL est aussi là pour permettre aux parents de partager leurs expériences. En plus du café d'accueil, qui permet de créer du lien avec les nouveaux parents, des temps d'échange sont organisés tout au long de l'année. Le 10 avril, tout



d'abord, avec la co-organisation (avec les écoles de Changé, La Baconnière, Saint Jean sur Mayenne, Saint Germain le Fouilloux, Bonchamp et Louverné) d'une conférence animée par Manuella Lemarié-Doledec (coach parental formée à l'école des intelligences relationnelles et émotionnelles d'Aix en Provence) : « fraternité et jalousie », quand l'arrivée de bébé bouleverse les fragiles équilibres familiaux. Enfin

le 20 avril, une soirée autour du livre de Gary Chapman et Ross Campbell : « les langages d'amour des enfants », pour communiquer plus efficacement avec l'enfant au travers de paroles valorisantes ou de moments de qualité. N'hésitez pas à proposer des idées de thèmes pour les prochaines rencontres.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.

Animations de l'été

TOP DÉPART POUR UN NOUVEL ÉTÉ AU SERVICE JEUNESSE !

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Les deux structures Planètes mômes et Oxyjeunes ont le plaisir d'accueillir de nouveau cette année les jeunes des communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé et de leur proposer de nombreuses activités



Pas moins de dix camps sont proposés au cours de l'été pour tous les âges et tous les goûts : camp nautique, équitation, pêche, caisses à savon, prince et chevalière, camp ça dépoté, aventurier ...

Les jeunes de Planète mômes auront le plaisir de se prendre pour des « super héros » tout au long de l'été. Parmi les temps forts de l'été, les familles sont conviées à venir partager une soirée mexicaine le vendredi 13

juillet à l'île ô loisirs. Pensez à réserver auprès de Delphine avant le 11 juillet !

Parmi les sorties marquantes, les plus jeunes pourront se rendre à l'accrobranche, au musée de Mayenne, en forêt de Brocéliande, au parc des Atlantides au Mans, au zoo de la Bourbansais où à Saint Malo pendant que les ados iront à l'accrobranche, aux Atlantides, au parc aquatique de Pouancé, à Saint Malo et au Futuroscope.

Les dix-sept jeunes du projet Ségénial, qui ont le projet de partir au Sénégal en avril 2019 pour rénover deux écoles, continuent à mener de nombreuses actions d'autofinancement. Vous aurez le plaisir de les rencontrer lors des fêtes communales, fêtes d'école, vide grenier local et (si la récolte est bonne) ils seront également présents en octobre avec l'association de pomologie pour vous proposer une

vente de jus de pommes. Si vous avez des projets de collaboration à leur proposer, n'hésitez pas à contacter la mairie.

L'équipe d'animation 2018 au complet, pas moins de 20 animateurs pour encadrer les jeunes durant l'été

Le groupe des jeunes du projet Ségénial. Surveillez les affichages dans les commerces locaux, ils vous informeront de leurs prochaines actions.



Conseil municipal des jeunes

LE CMJ A DES IDÉES PLEIN LA TÊTE

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr



C'est déjà la fin pour cette deuxième année d'existence du Conseil Municipal des Jeunes. Celle-ci aura été riche en projets et réalisations. Premier baptême du feu pour bon nombre d'entre eux : monter sur la grande scène de l'Escapade pour présenter leurs projets lors des vœux du Maire. Stress et excitation étaient

au rendez-vous. Deux projets ont été lancés par l'équipe des jeunes et les membres du conseil municipal qui les accompagnent : participer à la journée citoyenne et réfléchir à la propreté de la commune. Pour la journée citoyenne organisée le 2 juin, les jeunes ont proposé trois chantiers : construire des hôtels à insectes, sensibiliser à la protection de la nature et participer à l'atelier communication où ils ont pu dégainer appareils photos et caméras pour immortaliser les nombreux participants. Les parents ont également joué le jeu et nombreux sont ceux qui ont rejoints leurs enfants lors de cette journée. Les jeunes ont également décidé de mettre l'accent sur la propreté de la commune et tout particulièrement



sur les nombreuses déjections canines dont la présence a été constatée à différents endroits de la commune. Il a donc été décidé de mettre en place deux bornes de propreté canine avec distributeurs de sachets. Les jeunes ont choisi un visuel humoristique et n'espèrent qu'une chose : que les propriétaires de chiens jouent le jeu !

Fêlés de la caisse

C'EST REPARTI POUR UN NOUVEAU CHAMPIONNAT

☰ Cyrille Dorgère | lesfelesdelacaisse@argentre.fr



Suite au dernier championnat de caisses à savon qui s'est déroulé à Saint-Germain le Fouilloux, les papas bricoleurs ont eu du travail pour remettre en état ou améliorer les châssis des caisses à savon existantes. Un grand merci à Sébastien, Loïc, Christophe et Thierry pour leur travail réalisé dans des conditions météorologiques parfois très difficiles (pluie, froid)

Cette année, 5 filles et 14 garçons seront à bord de 7 caisses imaginées, construites et décorées par leurs soins sur le thème des « Sports de glisse ». Le 26 mai se sont déroulés les essais privés sur la piste officielle de la rue de la Vallée et du Moulin de la Roche à Argentré.

Lors de ces essais les nouveaux participants ont pu prendre en main leurs bolides.

Le prochain championnat départemental de caisses à savon se déroulera du 16 au 20 juillet 2018 à Saint-Germain le Fouilloux. Mardi 18 et mercredi 19 : Courses de 9h à 12h et 14h à 18h, et nocturnes de 19h30

à 22h00. Jeudi 20 : Courses de 14h à 18h. Vendredi 21 : Remise des prix à 13h30.

L'association sera présente pour encourager les jeunes. Venez nombreux supporter « la team SALSA » à bord de leurs bolides !

Un projet collaboratif au Sénégal « Ségénial »

C'est celui de 17 adolescents, soutenus par les communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette et accompagnés par le service jeunesse. Leur but est de pouvoir partir en avril 2019 à Saint-Louis du Sénégal pendant 14 jours pour réaliser un chantier collaboratif dans deux écoles. Pour financer ce projet, les jeunes ont organisé des ventes de chocolats de Pâques ou des ventes de crêpes. Ils ont aussi participé au marché de Noël en vendant des décorations confectionnées de leurs propres mains. Ils seront présents à « Argentré fête l'été » en tenant un stand de gâteaux, ainsi qu'au vide grenier d'Argentré. Ils ont réalisé une vidéo

qui a été présentée lors des « Talents d'Argentré ».

Les jeunes mèneront encore dans les mois à venir des actions qu'ils vous feront connaître par des affiches dans les commerces des communes. Ils sont très motivés et plein d'idées.

Une soirée-concert est prévue à l'Escapade en décembre avec la participation du conservatoire.

N'hésitez pas à les soutenir dans leur projet. Vous pouvez les retrouver sur Facebook, Instagram ou twitter.

Nous faisons aussi appel à du mécénat, des dons et sommes ouverts à toute proposition d'animation ou vente.

Merci pour votre soutien !



ADMR

DES ATELIERS POUR BIEN VIEILLIR

☰ argentre.admr53@wanadoo.fr | 02 43 68 15 41 | www.admr53.fr/association-aide-domicile-argentre

L'ADMR est une entreprise associative de services à la personne. Elle intervient auprès des personnes âgées et handicapées (services pour la maison, services d'aide à la personne), elle intervient aussi auprès des familles (services pour la maison, garde d'enfants, accompagnement

grossesse...)

L'association est intervenue sur la commune d'Argentré auprès de 51 personnes âgées ou handicapées et 19 familles pour 6 226 h d'intervention.

L'association a mis en place un bulletin d'information « SPLAFE53 Infos ».

Des ateliers du Bien Vieillir, organisés

par le MSAIO, se dérouleront à Parné en octobre et novembre. Une réunion de présentation aura lieu le lundi 10 septembre 2018 à Parné.

Les référents locaux : Marie-Louise Barroche, Chantal le Bohec, Chantal Le Moine, Albert Marteau. Yves Gibon, président

Bibliothèque

NOUVEAU LIEU, NOUVELLE ACTIVITÉ

☰ Luce Lopez | bibliotheque@argentre.fr

En mars dernier, la bibliothèque municipale a pris possession de ses locaux. Plus de 300 personnes sont venues dès le premier week-end pour découvrir les murs et les équipements de la nouvelle structure. Depuis, l'équipe de bénévoles et de salariées ne cesse d'accueillir les usagers.

Après un mois d'ouverture, la nouvelle bibliothèque a été officiellement inaugurée samedi 14 avril. L'ex-restaurant scolaire réhabilité en équipement culturel a trouvé sa fonction. L'espace qui manquait cruellement à l'ancienne bibliothèque est déjà largement investi par le public.



Les rendez-vous réguliers ont repris. L'heure du conte est toujours programmée le 1er samedi du mois, à 11h. « La Bulle sonore », lecture musicale et animée par Simon (libraire chez M'Lire à Laval) et P'tit Fat, a été proposée le 7 avril dernier et a remporté un franc succès.

Les accueils d'auteurs dans le cadre du Prix Roman Jeune du réseau des bibliothèques de Laval Agglo ont permis à 2 classes d'Argentré de rencontrer les romanciers Luc Blanvillain et Marie-Aude Murail.

En dehors des heures d'ouverture pour tous, la bibliothèque accueille plus souvent les enfants. Des ateliers destinés aux scolaires permettent aux groupes de venir participer à des découvertes ou à des lectures à la bibliothèque. Les tout-petits sont aussi invités. Une fois par mois, l'association les Babies se déplace pour écouter des histoires et se familiariser avec les livres. En complément de cette animation, organisée en partenariat avec l'association argentréenne d'assistantes maternelles, des séances de Bébés-lecteurs pour les 0 - 3 ans seront prochainement programmées. Les parents pourront venir partager un moment avec leurs plus jeunes



enfants, qui ne sont jamais trop petits pour être nourris d'histoires et de comptines.

De nouvelles propositions ont pu déjà voir le jour: Le projet de développement de la bibliothèque a intégré une action autour des jeux vidéos et des jeux de société. Des soirées consacrées à ces activités ont été mises en place sous la forme de rendez-vous mensuels. D'autres animations devraient peu à peu être organisées afin de faire profiter chacun de la nouvelle structure municipale.

Cet été, la bibliothèque vous propose des sacs-surprises à piocher dans un décor consacré aux vacances et aux loisirs. Laissez-vous porter par les choix de l'équipe.

En octobre, elle consacra le mois à la gourmandise, à l'alimentation et aux pommes. Elle participera au Temps fort d'automne du réseau des bibliothèques de Laval Agglo en novembre avec un programme qui amènera le public « à ralentir ».

Nouveau

La bibliothèque met à votre disposition des livres, dont les nouveautés sorties récemment en librairie. Elle vous offre la possibilité de jouer sur place à des jeux de société ou des jeux vidéos. Vous pouvez aussi trouver des livres lus sur CD dans ses rayons.

Les documents sont achetés par les bibliothécaires d'Argentré grâce à un budget municipal. Ils peuvent aussi venir de la Bibliothèque départementale qui prête des ouvrages aux bibliothèques pour répondre aux besoins des lecteurs.



à noter

En juillet, la bibliothèque sera ouverte selon les horaires habituels : mardi et mercredi de 14h à 19h ; vendredi de 9h30 à 12h30 ; samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Du 1^{er} au 31 août, l'équipe de bénévoles se mobilisera pour garder votre bibliothèque ouverte le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

L'accès à la bibliothèque est gratuit et ouvert à tous, sans condition.

Le Conservatoire de Laval Agglo TOUJOURS TRÈS ACTIF SUR ARGENTRÉ !

☰ Christophe Turcant | 02 43 91 45 15

Après une année scolaire dans sa nouvelle structuration intercommunale, les élèves du Conservatoire de Laval Agglo ont poursuivi leurs activités hebdomadaires (chorégraphiques, musicales ou théâtrales) en proximité sur la commune d'Argentré, dans un fonctionnement similaire à celui mis en place par la commune et le SIVU les années précédentes.



Petit changement pour les cours de musique : ceux-ci se déroulent toujours dans les salles du pôle de la Vallée mais ces dernières ont été rebaptisées avec des noms de compositeurs français : salle « Claude Debussy », salle « Georges Bizet » et salle « Francis Poulenc ».

En ce qui concerne les manifestations locales, le conservatoire a rempli l'Escapade à plusieurs reprises en proposant des spectacles de haute tenue avec ses élèves mais aussi des artistes extérieurs invités :

- En février, dans une salle bondée, le trio sarthois PTT (percussions, trompette, tuba) a proposé un répertoire jazz avec un récital en trio avant de jouer des créations (commandées pour l'occasion) avec le chœur d'enfants et les deux orchestres du conservatoire dirigés par Christophe Turcant.
- Après quelques années de spectacle théâtral d'Arthéa avec des parties « accolées » d'intermèdes musicaux de l'Ecole Maurice Ravel, les classes théâtre du conservatoire encadrés par Jeanne Michel ont pris une nouvelle dimension avec une production théâtre et musique sur scène : en effet de jeunes musiciens (soutenus par leurs professeurs Elisa Irlès et Erwan Bourcier) ponctuaient les pièces jouées par les comédiens lors des deux spectacles d'avril.

Magnifique expérience qui sera sans doute reconduite l'an prochain !

- En ce qui concerne la danse, les 500 spectateurs se sont régalés le 19 mai, en assistant à une « rencontre dansée » avec les plus jeunes et les plus grands élèves des cours de danse d'Argentré mais aussi d'Entrammes. Le public a pu notamment apprécier la richesse des chorégraphies avec des créations de « danse contemporaine ».
- La chorale adulte du conservatoire qui répète tous les mardis à Argentré dans la salle « Claude Debussy » a participé et a été aussi remarquée à la soirée des talents d'Argentré. Cette pratique collective est ouverte à tous les chanteurs amateurs ; ainsi tous les adultes aimant chanter peuvent la rejoindre en septembre prochain...
- Enfin le Big Band va participer à la fête de l'été 2018 sous la direction de Franck Serveau.

Par ailleurs, le Conservatoire a poursuivi sa mission de partenariat avec le milieu scolaire :

Avec un spectacle le 1^{er} juillet, Pauline Dezon est intervenue en chant et danse :



- dans l'école maternelle publique les Dauphins sur différents styles musicaux (blues, rock, valse, country),
- à l'Ecole Cousteau sur l'environnement de la mer.

Elle a aussi encadré des Taps en faisant chanter des extraits de comédies musicales enfantines (le roi lion, mary poppins, Émilie jolie, le livre de la jungle).

Le Conservatoire prévoit de nouvelles manifestations à l'Escapade l'année scolaire prochaine avec notamment un festival de musique ancienne.



ArThéA

LUCAS ET SARA MIS EN SCÈNE ET EN MUSIQUE À L'ESCAPADE

👤 Coralie Cavan | arthea@argentre.fr

Depuis septembre dernier, nos jeunes apprenties comédiennes, encadrées par Jeanne Michel, se retrouvent toutes les semaines pour expérimenter la pratique théâtrale au sein du nouveau Conservatoire de Laval Agglo, soutenu par l'association Arthéa.

Le week-end des 14 et 15 avril derniers, le groupe des 7/10 ans a présenté la pièce « Timide » de Catherine Verlaquet. Lucas, petit garçon de quatre ans, est tellement timide qu'il ne grandit pas. Une histoire pleine de sagesse qui apprend à manger sa peur pour pouvoir être plus fort ! Bravo à Hortense, Gaby, Esther, Elise, Soraya, Zoé, Cléa, Carmen et Garance !

« Sara », la petite princesse au fort caractère, déterminée à lutter contre les injustices, était proposée par le groupe des 10/16 ans avec Eline, Juliette, Leïla, Jade, Amandine, Amandine, Paloma, Solveig, Lee-Lou, Salomé et Marilou.

Des musiciens du Conservatoire étaient intégrés au spectacle, ponctuant les scènes d'intermèdes musicaux particulièrement bien choisis ! Bravo et merci à Flavie, Serge, Maëlle, Adèle, Margot, Laure, Pamela, Julie, Erwan, Elisa, Flavie et Jean-François.

L'association Arthéa tient à remercier



les parents bénévoles pour leur soutien dans la préparation et le déroulement du week-end.

Renseignements et inscriptions :

Christophe Turcant
Conservatoire à Rayonnement
Départemental de Laval Agglo
07.71.36.46.20 / 02.43.91.45.15



à noter

L'atelier théâtre reprend à la rentrée – Salle de motricité de l'école Les Dauphins à Argentré :

Le mercredi de 11h à 12h30 pour le groupe de 7/10 ans

Le mercredi de 13h30 à 15h pour le groupe de 11/15 ans

Société de pêche Argentré - Bonchamp

BILAN DES FRAYÈRES TRÈS ENCOURAGEANT

👤 Francis Gouget | 02 43 37 37 32 | peche@argentre.fr



Nous avons pu réintroduire dans le cours d'eau la Jouanne 3 820 brochetons entre 6 et 12 cm et environ 500 dans le plan d'eau

d'Argentré. L'association de pêche procède comme tous les ans à l'entretien des bordures le long des berges de la Jouanne.

Rappel de la réglementation du carrossier : 3 carrossiers (brochet = 60 cm, sandre = 50 cm, black bass = 40 cm). Chaque pêcheur est invité à venir prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires :

bureau de tabac d'Argentré, fleuriste « Meli-Mélo fleurs et déco » à Bonchamp, Le P'tit Bistrot à Louvigné

ou sur le site : www.cartedepêche.fr (Rappel : bien sélectionner lors du renouvellement ou de l'acquisition d'une carte par internet, l'association « Argentré »)

Rappelons-le, la pêche est une passion et demeure un loisir accessible à tous, procurant des joies sans cesse renouvelées à tout âge.

L'ensemble du Bureau vous souhaite une bonne pêche sur les rives de la Jouanne et du plan d'eau.

Comité de Jumelage

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

☰ Marianne Viaud | info@jumelage.fr

114 personnes se sont déplacées cette année pour le traditionnel Jumelage officiel entre les communes d'Argentré, Louvigné et Babenhausen qui accueillent un nouveau petit « bébé » pour reprendre les termes du Président du comité de jumelage allemand Frank Röger. En effet pour la première fois des habitants de Soulgé ont rejoint la délégation française pour le déplacement.

Accueillis le jeudi 10 Mai à la Realschule, les participants ont été répartis dans les familles pour une journée de retrouvailles pour certains, de rencontres pour d'autres. Comme il est désormais de tradition, le vendredi était quant à lui consacré à une excursion dans la région. Nos amis allemands ont décidé de nous faire découvrir l'Allgäu et son patrimoine architectural (château des Fugger à Kirchheim), naturel (Bad Wörishofen) et industriel (Société Grob, Musée du Textile ou Musée de l'Horloge). Les « jeunes » ont quant à eux pu se défouler dans les attractions à sensations fortes de Skyline-Park, un parc d'aventure.

La journée s'est achevée par une soirée « officielle » avec deux événements à fêter : les 25 ans du Jumelage et l'entrée de Soulgé dans le Comité de Jumelage. Les discours des maires des 4 communes ont précédé celui (très enflammé) de Claudia Roth, Vice-Présidente du Bundestag, qui avait fait le déplacement depuis Berlin pour l'occasion. Les festivités se sont terminées par la signature d'une nouvelle Charte du Jumelage qui sera annexée à la charte d'origine signée le 30 Mai 1992.

Le samedi, les sportifs étaient à l'honneur : football, tennis, marche nordique, running ont rythmé la journée des uns, pendant que d'autres ont été invités par leurs familles en excursion. Une soirée festive, haute en couleur et typiquement bavaroise a clos le programme de ce week-end ensoleillé.

Les jeunes allemands et français réunis sur la piste de danse ont ouvert le bal avec une vidéo et une chorégraphie créées par Maëlie et Melvin Frau. L'occasion de découvrir une jolie mascotte qui s'était invitée dans leurs bagages...

La fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit... Et le réveil fut difficile



pour le départ des cars à 8h30 le dimanche 13 Mai. Départ quelque peu retardé par des au revoir difficiles !

Au tour des Jeunes !

Ados et jeunes se rendront (sans les parents cette fois-ci) à Babenhausen pour un séjour d'une semaine. Les plus jeunes (10-12 ans) seront hébergés à la Jubi, l'auberge de jeunesse, et les plus grands (13-17 ans) seront accueillis dans les familles.

Le programme a été organisé en partenariat avec la Grundschule

(primaire) et la Realschule (collège) de Babenhausen. Les jeunes accompagneront les écoliers allemands le temps d'une journée pour découvrir leur système scolaire. Des sorties à Augsburg, Dachau (pour les plus grands) et Munich (et son stade) sont également au programme tout comme un après-midi luge d'été à Nesselwang... Suivi de la traditionnelle soirée dansante !



Familles rurales

REPRISE DES COURS DE CUISINE

☰ Nicole Labille | famillesrurales@argentre.fr | www.argentre.fr/famillesrurales



Balades au crépuscule

D'une durée d'1 h 00 à 2 h 30, elles ont lieu chaque lundi de juin et juillet sur les chemins argentréens et louvignéens. Départ groupé sur le parvis de l'église à 20 h 10 précises.

Les balades auront lieu du lundi 4 juin au lundi 23 juillet 2018.

Cours de cuisine

Le mardi 15 mai, 15 personnes se sont retrouvées salle de la Vallée pour deux cours de cuisine, un en après-midi et un autre en soirée. Sous la direction de Véronique Pottier Chef à domicile, elles ont préparé un plat et sa garniture et un dessert, suivi de la dégustation en fin de cours. Mme Pottier est originaire de l'île Maurice et cuisine selon la tradition française mais propose aussi des plats exotiques. D'autres cours sont prévus début



octobre et fin novembre.

Associations en fête

Pour les inscriptions aux différentes activités proposées par notre association, nous vous donnons rendez-vous au forum le samedi 8

septembre, complexe sportif à partir de 14h.

Des programmes détaillés seront mis à votre disposition, comme chaque année, dans les commerces d'Argentré à partir du 27 août.

Comice agricole

RENDEZ-VOUS LE 7 JUILLET

☰ Steven Mottier | 06 17 19 01 81 | steven.mottier@argentre.fr

Le Comice Agricole d'Argentré se déroulera pour la troisième année consécutive en deux temps :

Samedi 7 juillet 2018, allée d'Hauterives d'Argentré, à partir de 9h30

Venez nombreux voir nos éleveurs avec leurs bovins, chevaux ... et saluer nos exposants qui vous accueilleront à bras ouverts.

Un repas (10€) vous est proposé le midi. Il est impératif de réserver, auprès du Président.

Vous trouverez également sur place boissons et sandwiches.

Sans oublier le concours du plus beau panier de légumes (ouvert à tous), la pesée du panier garni et le tirage des 3 plus gros lots de la tombola.

Samedi 3 Novembre 2018 : Soirée dansante à la salle de l'Escapade d'Argentré

Réservation possible dès maintenant. Toute personne souhaitant se joindre à nous pour l'organisation de cette journée est la bienvenue.

A bientôt dans l'allée du château.

Club des aînés de la Vallée de la Jouanne

UNE PLUIE D'ACTIVITÉS !

☰ Jules Leclerc | 02 43 37 31 76

En ce début d'année 2018, après l'assemblée générale du 18 Janvier bien réussie, les activités et manifestations se sont enchaînées.



Bal du 25 février, repas du 3 mars, concours de belote du 13 mars (sélection), repas dansant du 7 avril, concours de pétanque du 17 avril (108 participants, 54 équipes), pique-nique du 24 mai... ont ponctué ce début d'année.

La 2^{ème} partie de cette année 2018 s'annonce toute aussi riche ; en

commençant par le voyage du 9 au 16 Juin aux Angles (Pyrénées Catalane-Cerdagne, Andorre), ensuite le 25 Juin randonnée pique-nique à Hambers, le 9 Septembre bal avec Thierry Lefevre, le 13 Septembre pique-nique à L'huissierie, le 18 Septembre concours de pétanque, le 12 Octobre sortie d'une journée « les Bodin's »,



le 18 Octobre spectacle à Bonchamp « un amour de music-Hall », le 27 Octobre repas du club. Ceci en marge des activités chaque jeudi ; pétanque, cartes et jeux divers, ainsi que les randonnées sur des circuits différents chaque 1^{er} lundi du Mois.

Le tout dans une grande convivialité, avec le concours dynamique du bureau à l'organisation bien rodée.

Si certaines de ces activités vous tentent, n'hésitez pas à nous rejoindre, il n'y a pas de limite d'âge, vous serez les bienvenus.

VIE SPORTIVE

Le mot du président

800 SPORTIFS : UNE BELLE ANNÉE

☰ Alain Favris | us@argentre.fr



L'US Argentré fondée en 1964 est une entité indépendante regroupant pas moins de 13 sections sportives sur la

commune d'Argentré.

Animée par un bureau qui compte à ce jour 4 personnes : Mr Alain Favris (Président), Mr Marcel Chesnay (Vice-Président), Mr Patrick Zins (Trésorier) et Mme Virginie Huet (Secrétaire),

Une étroite collaboration avec la municipalité d'Argentré permet le développement et l'amélioration des équipements sportifs intérieurs et extérieurs, l'US est un relais sections sportives-Mairie.

Elle reste importante puisqu'il n'existe pas de commission sportive au sein du conseil municipal à ce jour.

Chaque année, l'US négocie en réunion avec la municipalité afin de

se voir débloquer des fonds en plus des travaux effectués. L'US partagera ces subventions aux sections sportives selon des critères précis et équitables 1 fois par an.

L'US Argentré fait l'objet de transparence et d'équité.

Nous sommes fiers de contribuer au bon accueil de nos 800 sportifs ! Nous serions heureux de compter de nouveaux membres dans le bureau afin de pérenniser cette Union Sportive.

Le bureau de l'US ARGENTRE se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été 2018, sport ou farniente, qu'il soit ensoleillé pour tous.

Section Badminton

UNE SAISON BIEN REMPLIE

David Querrec | badminton@argentre.fr

La saison 2017/2018 pour les badistes Argentréens sera à marquer d'une pierre blanche et ce pour plusieurs raisons. La première est l'incroyable saison que l'équipe 1 adultes a produit au niveau départemental 2 (Division 2), niveau jamais atteint jusqu'ici par le club. Les 2 Anthony, Sylvain, Patrick, Fred, Vanina, Marlène, Inès, Charlotte ont réalisé de grosses performances et ont placé Argentré parmi les clubs les plus en vue du département et ce malgré des moyens et un effectif limités. Cette équipe a su faire corps et rester solidaire dans les moments de doute, certaines blessures sont venues perturber l'envie de se maintenir dans cette division, l'équipe 1 aura à cœur de briller en D3, la saison prochaine pour revenir à ce niveau. A noter, les belles prestations de ces mêmes joueurs lors des tournois Badnight organisés par le comité départemental. Pour l'équipe 2 adultes, engagée en D4, une saison

satisfaisante et la découverte, pour les nouveaux, de la compétition. Le bon esprit général de cette équipe a permis d'intégrer facilement des joueurs et joueuses loisirs.

La seconde est la participation des Ados de la section au trophée des jeunes, tournoi par catégorie ou Paul, Dorian, Rémy, Florian, Yéliz, Laura ont obtenu de très bons résultats, très prometteurs pour l'avenir de notre club. Dans les satisfactions de cette saison, il ne faut pas oublier le concours de belote annuel (février 2018) qui a réuni 52 équipes, 2018 est pour l'instant le record. De plus, la section avait laissé la partie gâteaux et crêpes aux jeunes du projet Sénégal 2019, ce fut une belle réussite pour eux aussi. 2018 sera aussi l'année d'un gros changement dans la salle omnisports puisque les sols vont être rénovés et le badminton aura désormais 5 terrains alignés.

Pour 2018/2019, le club ouvre ses



portes aux joueurs et joueuses des communes voisines pour consolider ses deux équipes adultes mais aussi pour amener plus d'ados à pratiquer le bad en compétition. Le badminton à Argentré, c'est 50 licenciés, 36 adultes et 14 jeunes. Contact : badminton@argentre.fr

Le bureau 2017/2018 : Présidents et secrétaires : Stéphane Galli et David Querrec, trésoriers : Sylvain Deligeon, Sophie Folliot et Maud Guilbault. Le Bad, c'est 5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions !

Section Basket

UNE PREMIERE SAISON POSITIVE ET SYMPATHIQUE !!!

Sandie Bouland | 06 16 17 52 10 | basket@argentre.fr

Endormie depuis 4 ans, la section basket s'est bel et bien réveillée cette année avec son équipe mixte de joueurs évoluant en championnat Séniors LOISIRS.

Le rythme : une semaine « entraînement » et une semaine « match » à domicile ou à l'extérieur a vite été pris par l'équipe.

Elle a su jongler avec les blessures, les impératifs de chacun et les indisponibilités des autres pour toujours répondre présente.

Que ce soit dans la victoire ou la défaite, l'important a été de prendre plaisir sur le terrain, de se dépenser et se dépasser, mais surtout de partager un formidable moment de convivialité après l'effort autour d'une belle table. La formule est reconduite l'année prochaine sur le même principe. Seul

le jour et l'horaire pourraient être revus.

Chaque personne, débutante ou confirmée, est la bienvenue, seule condition : avoir à l'esprit que nous jouons en loisirs pour nous faire plaisir et non en compétition, « nos carrières sont derrière nous. »

Un projet autour des jeunes basketteurs pourrait voir le jour dès l'année prochaine.

Ce projet concernera les enfants nés(es) entre 2008 et 2011, en fonction de l'effectif et des moyens pouvant être mis en place.

Si votre enfant est intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec la section.

Des séances découverte seront organisées en septembre.

Nous serons également présents au



forum des associations à la rentrée.

Les inscriptions seront possibles jusqu'à fin septembre !

Pour l'équipe loisirs, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de la saison.

Dernier point fort de la saison, notre participation au tournoi de fin de saison le samedi 9 juin à Changé !

Section BMX - VTT

BON DÉBUT DE SAISON DE NOS PILOTES

👤 Pascal Bricard | bxm@argentre.fr



Résultat du classement régional 2018

Kélia Huet, 4^e en pupille fille ; Quentin Gesbert 2^e en cadet , Alexy Bricard 4^e en cade ; Martin Champion 6^e en 17/24 ans ; Romain Fournier 8^e en 17/24 ans ;

La meilleure place revient à Pierre-Yves Brochard en 24/29 ans, sacré champion régional 2018. Pour cela il courra avec la plaque numéro 1 !

L'effectif de la saison 2018 est stable avec 50 pilotes.

Les inscriptions reprendront en septembre, mais pour toute personne intéressée, possibilité de faire des essais avant fin juin.

Le club offre la possibilité de louer des pour la saison, pour les pilotes indécis.

à noter

La date de notre promo cette année sera le 15 septembre avec notre traditionnel moules frites.

Réservez dès à présent.

Section Cyclo

BIENTÔT LE TOUR DE FRANCE...

👤 Daniel Houdou | cyclo@argentre.fr | www.argentre.fr/cyclo

En cette saison 2018, le Cyclo Sport se porte bien. L'effectif a augmenté avec 4 nouveaux adhérents. Nous sommes 23 actuellement

Avec toujours autant d'enthousiasme, nos membres sont présents à différents challenges tout au long de la saison.

Nous organisons également quelques moments conviviaux avec par exemple notre sortie pique-nique chaque été. Nous sommes bien sûr, disponibles pour accueillir de nouveaux cyclos. Nos sorties hebdomadaires ont lieu le samedi après-midi et le dimanche matin.



Section Football

OBJECTIFS ATTEINTS

David Leroisnier | football@argentre.fr | 06 63 21 28 81



Cette saison 2017-2018 a été longue et compliquée, due à un météo capricieuse qui nous a obligés à annuler de nombreux entraînements et à reporter beaucoup de matchs.

Les objectifs pour nos jeunes étaient de monter les niveaux cette saison, ce qui a été fait avec nos U11 qui ont joué au plus haut niveau départemental, nos U13 et nos U18 sont, quant à eux, montés en 1^{ère} division. Bravo à tous pour vos résultats.

Les féminines continuent de progresser dans toutes les catégories. Pour les seniors, les objectifs étaient le maintien de l'équipe fanion en 1^{ère} division et de monter notre équipe B en 2^{ème} division. Seul le 1^{er} objectif a été atteint.

Enfin nos vétérans ont effectué une excellente saison avec une 2^{ème} place en championnat et une finale perdue en coupe.

Nous avons accueilli cette année deux services civiques qui nous ont été

d'une grande aide pour développer et faire progresser le club dans de nombreux domaines.

Notre tournoi jeunes a eu lieu le samedi 23 juin où nous avons accueilli 450 jeunes.

Merci à nos partenaires, nos arbitres et à toutes les personnes qui s'investissent afin de faire progresser et avancer le club.

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter.

Section Marche nordique

TOUJOURS PLUS DE MARCHEURS

Cécile Bréhet-Coëffé | marchenordique@argentre.fr

Deux créneaux possibles pour exercer ce sport à Argentré

- le dimanche matin à 9h30 pour un parcours de 10/12 km
- le jeudi matin à 9h00 pour un parcours de 9/10 km.

Quelques sorties extérieures viennent varier les plaisirs :

- une fois par mois, nous allons marcher hors Argentré
- une sortie nocturne en février nous a fait découvrir la nature autrement et le plaisir de marcher à la lampe frontale
- un groupe de 14 personnes a participé au brevet du randonneur du 1^{er} mai au Bourgneuf la Forêt
- une journée de 25 km a eu lieu le samedi 9 juin à St Gemmes le Robert



- une nouvelle sortie nocturne s'est déroulée le 22 juin avec des grillades pour marquer la fin de la saison
- un groupe part découvrir les vignobles à Saumur le 9 septembre.....

Nous accueillons de nouveaux adhérents tout au long de l'année et le groupe s'étoffe au fil des mois

Section Pétanque

39 LICENCIÉS VOUS ATTENDENT

Michel Lerioux | petanque@argentre.fr | 06 23 28 41 95



Comme chaque année rendez-vous chaque vendredi pour l'entraînement sur le terrain d'Argentré.

Avec la reprise au mois de mars Argentré a perdu à la coupe de France contre Chailland (match très serré).

En vétéran aucune équipe ne s'est qualifiée au championnat de la Mayenne.

Cette année la section comprend 39 licenciés.

Pour les personnes intéressées prendre contact auprès de Lerioux Michel 06 23 28 41 95 ou martine. chevreuil @neuf.fr

Section Randonnée pédestre

SORTIE CULTURELLE : À LA DÉCOUVERTE DE RENNES

Jean-Marc Dupuis | rando@argentre.fr | www.argentre.fr/rando

Exceptionnellement, le 3 mars à l'Escapade, a eu lieu l'assemblée générale du Comité Départemental de la Randonnée pédestre (CDRP).

La salle mise à disposition par la municipalité a permis, le matin, que l'évènement se déroule dans les meilleures conditions.

L'après-midi a été l'occasion pour 150 participants de découvrir la nouvelle boucle du circuit des « fours à chaux » qui, inauguré depuis le mois de juillet dernier, améliore sensiblement la qualité de la promenade en permettant de découvrir une zone jusque-là confidentielle, le long des méandres de la Jouanne en face du Château de Montaigu. Ce circuit est balisé en rouge.

Dans le bulletin de juin 2017 d'Argentré vous avez eu à disposition ce parcours.

Cette assemblée générale a permis aussi de rappeler l'évolution de cette section de l'US qui a vu le jour en 1995, mais au départ c'est dans le cadre de Familles Rurales qu'une équipe de vaillants bénévoles a entrepris de réhabiliter les sentiers.

S'il vous semble naturel de vous promener; de courir; de faire du VTT

sur les petits chemins de votre village, ayez une pensée pour ces « anciens », qui, à une époque où les loisirs sportifs n'étaient pas plus vantés que cela, ont été quelque part visionnaires en « préservant la ressource », le terme est d'actualité.

La photo date d'août 1986. Il me semblait nécessaire de leur rendre cet hommage.

La section actuelle forte de 129 adhérents vous propose 10 mois de

l'année des sorties sur les chemins du département (courtes ou longues), en accord avec votre condition physique. Le détail de ces sorties est accessible par le site de la mairie d'Argentré. Il existe un lien avec la section randonnée de l'US pour répondre à vos interrogations.

Nous vous souhaitons des vacances ensoleillées, dynamiques et sportives.



Section Running

L'US RUNNING EN PLEINE EXPANSION !

☰ Natacha Violette | running@argentre.fr | 06 75 01 28 88



Le club US running Argentré a presque doublé ses effectifs avec 53 adhérents et licenciés FFA qui se retrouvent avec la même passion malgré des niveaux et objectifs différents.

C'est toute la force de ce club, basé sur la convivialité, le plaisir de se retrouver et d'échanger.

Nous nous retrouvons régulièrement sur les courses du département mais aussi partout en France, au gré de chacun.

Nous organisons ponctuellement des séances spécifiques : explication des bases de la course à pied, fractionné, test Luc léger (Pour pouvoir se situer), renforcement musculaire... et des conseils en course, diététique.

Nous serons présents au forum des associations, et c'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions car le running est ouvert à tous même (et surtout) aux débutants. Il y a une cohésion générale où le «Je vais vous ralentir» se fait vite oublier.

à noter

Les petites nouveautés sont :

Ajout d'une séance le lundi à 18h30, ciblée exercices spécifiques (ou footing). En plus des séances du mercredi 18h30, Samedi et dimanche 9h30.

Nous avons créé un site internet où vous pourrez trouver tous les renseignements nécessaires : <https://us-running-argentre.jimdofree.com/>

La grande nouveauté de la saison à venir est l'organisation d'une première course le 2 décembre 2018, dans les chemins argentréens, qui s'appellera tout naturellement «l'argentréenne».

Il y aura un 8km, un 16km et une marche de 8km ouverte à tous.

Un lot sera remis à chaque coureur, ainsi qu'un tirage au sort après la remise des prix.

Plusieurs animations seront organisées, ainsi qu'une restauration.

1€ sera reversé à une association.

Nous vous attendons pour participer à cette première !

Section Gym douce

LE GROUPE S'ACCROCHE ET PERSÈVÈRE

☰ Chantal Le Moine | gym@argentre.fr | 06 35 92 07 83 | 02 43 37 35 50

Une nouvelle année s'achève. Les séances débutent avec les échauffements des articulations puis suit un travail musculaire. Chaque séance apporte une nouveauté : avec haltères, tapis, ballons, élastiques, pour la grande satisfaction des 64 participants. Merci Sébastien. Rendez-vous en septembre et bonnes vacances à tous.

Contact ci-dessus ou Ghislaine Ducros secrétaire : 02 43 37 83 60

Mireille Daneels trésorière : 02 43 37 31 01



Section Tennis

CONNAISSEZ-VOUS LE MÉCÉNAT ?

☰ Marcel Chesnay | 06 83 01 94 17 | tennis@argentre.fr

Mécénat personne physique

Notre club de tennis veut maintenir le niveau des tarifs des adhésions et des cours, au niveau actuel. Cette situation impose la recherche de ressources complémentaires. Le Mécénat « Personnes Physiques » est une des solutions.

Mais qu'est-ce que Le Mécénat « Personnes Physiques » ?

La personne physique fait un « don » en numéraire qui permet de financer une association « Loi 1901 », reconnue d'intérêt public. Cette personne physique, qui devient « Mécène » de l'association, bénéficiera, à ce titre, d'une réduction d'impôts à hauteur de 66 % du don. Les dons étant eux-mêmes limités (loi du 01 août 2003) à 20% du revenu imposable du donateur.

Un reçu fiscal vous sera délivré aux fins de justification lors de votre déclaration fiscale.

N'hésitez pas, venez « mécène » de la section tennis.



> Justin Thoraval et Oscar Dubois

Service civique

La section tennis est en recherche d'un jeune, âgé de 18 ans, pour un Service Civique qui durera 8 mois et qui démarrera début septembre 2018. Le temps de travail hebdomadaire est de 24 heures. L'objet de la mission est d'accompagner l'équipe des bénévoles dans le développement du club. Renseignements auprès de Chantal Lefort (06 70 71 38 69) et inscriptions sur le site www.service-civique.gouv.fr

Nos champions départementaux 2018

Justin Thoraval Vainqueur, catégorie 8 ans Orange
Romane Béasse Finaliste, catégorie 8 ans Orange
Oscar Dubois Finaliste, catégorie 13/14 ans
Kenjy Chesnay ¼ finaliste, catégorie 13/14 ans.

Section Tennis de table

APRÈS R2-D2... VOICI ROBOT PING !

☰ Patrick Zins | 02 43 37 86 08 | tennisdetable@argentre.fr

Grâce à nos mécènes : la Mairie d'Argentré, le Crédit Mutuel, le restaurant Les Relais d'Alsace, le courtier JMCourtage et Finances, l'AJA, la section Tennis de Table a pu investir dans un Robot « distributeur de balles ». Ce Robot distribue avec un extrême répétabilité des balles sans effet, coupées, ou liftées, sur le revers, ou le coup droit à la cadence choisie par le joueur. Il permet de mener des séances d'entraînement à haute intensité et offre à notre animateur sportif, Sébastien Dubois, la possibilité de diversifier ses exercices.

Ce robot doit permettre à nos jeunes Jedi mais aussi à nos moins jeunes

d'améliorer leur gestuelle et donc d'accélérer leur progression.

Si vous aussi, vous voulez profiter

de nos équipements,..Venez nous rejoindre et tapez la balle !



> 2 jeunes à l'entraînement au Robot

Nouveaux commerçants

Marie-Hélène Réauté | mariehelene.reaute@argentre.fr



L'ATELIER DU FERMENT : DU SAIN ET NATUREL À DÉGUSTER

Marjolaine Nantillet, 24 ans, originaire de l'est de la France, vit sur la commune d'Argentré depuis 4 ans. Ses études d'ingénierie en alimentation et santé lui ont permis de se lancer dans la création de son entreprise en janvier 2018, la production d'un élixir de vie « le kéfir de fruits ». Cette boisson ancestrale, transmise de génération en génération est réalisée à partir de levures, de bonnes bactéries, d'eau, de sucre, de citron et de figues séchées. Considérée comme un probiotique, cette boisson légèrement gazeuse est ultra-rafraîchissante. Marjolaine

propose en vente directe, des aromatisations à la menthe, l'anis étoilé, aux baies de sureau, et va continuer à développer d'autres goûts pour le plaisir de vos papilles. Vous pourrez vous les procurer en 2 formats, 75 et 25 cl à partir de 2.30€. Vous trouverez tous ses points de vente et manifestations sur son Facebook et Instagram « L'Atelier du Ferment - Kéfir de fruits ».

Tel : 06.82.53.77.44
Mail : marjo.nantillet@gmail.com



PRENEZ LA POSE AVEC CREACOSS

Passionnée par la création, les images et le dessin, photographe pendant plus de 18 ans en région parisienne, c'est tout naturellement que Sylvie COSSE a ouvert sa micro entreprise «CREACOSS» en avril 2017 comme Infographe et Photographe. Portrait, mariage, photos artistiques, shooting photos pour la création de book sont autant de prestations qu'elle vous proposera à un prix très abordable. Sa gamme se complète avec la création de faire-part, de logos, la maintenance

de sites internet. Équipée de son studio photo, elle se déplacera là où vous souhaitez immortaliser votre souvenir. Vous pourrez découvrir ses services via son site Facebook : @creacoss.

La porte 53210 Argentré
Tel : 06.15.24.35.43
Mail : contactcreacoss@gmail.com



LA COPO, UNE ENTREPRISE RAFRAÎCHISSANTE

C'est suite à des journées découverte chez un brasseur local, que Niels Foucher, âgé de 23 ans, a décidé de se former au métier de brasseur et est devenu producteur de bières biologiques à Argentré depuis fin août 2017. Soutenu par son père, Jean Foucher, il a démarré et installé son activité dans l'atelier de menuiserie familiale. Il propose 3 types de bières avec dégustation sur place, en 33cl ou en fût de 5 à 30 litres, la mélèze, une blonde rafraîchissante et fruitée, la séquoia, une ambrée prononcée et sucrée, et la teck, un

style de bière anglais houblonnée aux goûts exotiques accompagnée d'une touche d'amertume. A consommer avec modération. D'autres types de bières sont en projet, pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site <http://lacopo.fr>.

3 rue du bas des Vallées, 53210 Argentré

Téléphone : 06 48 07 86 74.

Horaires d'ouverture : Du mardi au vendredi : 10h-12h | 16h-19h, Samedi : 10h-12h30

Don du sang SANS RÉPIT...

 Olivier Youinou | adsb-bonchamp53@sfr.fr

L'été est là, les voyages sont dans toutes les têtes. Dans ces circonstances, il est plus difficile de se rendre disponible pour venir donner son sang. De plus, certaines destinations peuvent rendre impossible le don pendant quatre mois, du fait des maladies infectieuses qu'on peut contracter.

Et pourtant, les malades, les accidentés de la route, les grands brûlés, les patients victimes d'hémorragie sont toujours là et ils ne peuvent attendre la transfusion de poches de sang.

C'est pourquoi, à l'approche de l'été, les opérations de sensibilisation au don du sang se multiplient, à l'image, par exemple, des «Motards ont du

cœur». Le rassemblement en Mayenne est particulièrement remarquable, par son ampleur (1000 motards) et son ancienneté (18^{ème} édition) : il reste le plus important de France en faveur du don du sang ou/et de moelle osseuse. Cette année, huit circuits différents étaient proposés, dont deux passant par Argentré. Cette manifestation a permis de faire parler du don du sang dans les communes mayennaises mais aussi de sensibiliser les motards à notre cause. En amont, les associations locales étaient allées à la rencontre des habitants, afin de récupérer des promesses de (premier) don : un petit coup de pouce est parfois nécessaire pour franchir le premier pas...



Alors, pensez à nous et aux malades les jeudis 21 juin, 23 août, 18 octobre et 13 décembre prochains, entre 14h45 et 19h00 et venez à nos collectes à la salle des fêtes de Bonchamp, route du Mans. De la part des malades, merci d'avance.

ÉTAT CIVIL

Naissances

GUYON BOUVIER Lilou

15 novembre 2017

GRENOUILLEAU Lola

28 novembre 2017

NAUMANN Cédric

5 décembre 2017

HOUSSEAU CYPRIEN

30 décembre 2017

MARÉCHAL Luna

2 janvier 2018

COSNARD Abbey-Rose

11 janvier 2018

WATTEBLED Éden

3 janvier 2018

GUESNON Théa

11 janvier 2018

GARAULT Ewen

26 février 2018

KENDIL Younes

3 mars 2018

POMMIER Elena

6 mars 2018

CHAIGHEPAIN Zoé

10 mars 2018

JUDON Emma

14 mars 2018

GROUSSARD Jeanne

16 mars 2018

ROULLIERE Zacharie

24 mars 2018

PERIGOIS Mattéo

28 mars 2018

MARCHAIS Lilya

31 mars 2018

TA CHAILLOU Gareth

2 avril 2018

LESTIENNE Yaniss

5 avril 2018

BACHELOT Ines

10 avril 2018

BODEREAU Jade

19 avril 2018

MAHMULJIN Selim

23 avril 2018

BERELIDZE BRODIN Liya

25 avril 2018

PAFF Lilya

29 avril 2018

HARDY Manon

7 mai 2018

PILONETA COURTOIS Adrien

7 mai 2018

PILONETA COURTOIS Damien

7 mai 2018

BAFFOU Elouan

9 mai 2018

DESCÔTES Lena

26 mai 2018

Mariages

ROMARY Yoann et LANDELLE Alison

13 janvier 2018

ROUZIERE Julien et PELTIER Maryline

24 mars 2018

GODMER Emmanuel et BERRANGER Estelle

19 mai 2018

GERVAIS Kévin et LELIEVRE Christelle

2 juin 2018

Décès

BALIDAS André

14 décembre 2017

LEGENBRE Simone née FORGIN

25 décembre 2017

PAUMARD Bernadette née LAINE

4 février 2018

TAROT Gustave

13 février 2018

BRUNEAU Roland

19 mars 2018

BEAUCHEF Marie-Claire née CHARLOT

20 mars 2018

RENARD Julien

23 mars 2018

BRÉHIN Léone

29 avril 2018

MOREAU Jean

10 juin 2018

MARCHESINI Rodolfo

19 juin 2018

CALENDRIER DES FÊTES

Juillet

6 **Argentré fête l'été**

Août

19 **Arts scéniques et vieilles dentelles**

Septembre

8 Associations en fête

8 **Prologue du Chaïnon**

9 Amicale : vide grenier
9 Club des aînés : bal
15 US BMX : moules frites
29 **Chœurs en folie**

Octobre

20, 21 **Fête de la pomme**

27 Fête du jeu

Novembre

3 Comice : repas dansant

9 **Topick**

17 US foot : repas

24 A.P.E.L : marché de Noël

Décembre

1 Amicale : Noël

7 **Concert Ségénial**

8 ADMR : Goûter

8 et 9 Sapeurs pompiers : Ste Barbe

11 **Théâtre Jeune Public**

DÉCHETTERIE

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
ARGENTRÉ <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Judi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	BONCHAMP <i>Route de Louverné</i>	Lundi	14h-18h
Mardi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Mercredi		14h-18h	14h-17h30
Vendredi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Samedi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
LAVAL <i>Z.I des Touches</i> 02 43 37 04 84		Lundi	9h-12h et 14h-19h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Judi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
	LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle</i> <i>Anthenaise</i>	Lundi	9h-12h
Mercredi		9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
Judi		9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi		9h-12h	9h-12h
Samedi		9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

Rappel

Il y a des heures pour tondre...

L'arrêté préfectoral du 15 juillet 2008 rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, ponceuse, scie...) ne sont autorisés que :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Mercredi et samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h.

Déchets de soins perforants

Dépôt des boîtes à aiguilles avec couvercle vert à la pharmacie Coupeau du 6 au 11 août et du 29 octobre au 2 novembre 2018.



Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction :
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
Impression : Imprim'Services
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

à noter

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

02 43 37 30 21

www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque

- mardi et mercredi de 14h à 19h
- jeudi de 17h à 18h45 à l'île Ô loisirs
- sauf vacances scolaires

- vendredi de 9h30 à 12h30

- samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

La Poste

A compter du 27 juin 2018,

du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

Levée de la boîte aux lettres :

16h du lundi au vendredi,
11h30 le samedi

Social : Antenne solidarité

Uniquement sur rendez-vous
Tél : 02 43 59 71 10

Presse

Ouest France :

Chantal Lefort
06 70 71 38 69
lefort.chantal@sfr.fr

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :
02 43 02 73 16
cdlmargentre53@laposte.net

Permanence du conciliateur

Paul Siloret
3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h
à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la
mairie au 02 43 37 30 21

Argentré

fête L'ÉTÉ



VENDREDI
JUILLET

6

19 h 30

Big Band

DU CONSERVATOIRE PLACE DE L'ÉGLISE



20 h 30

Bal populaire

AVEC L'ORCHESTRE *Acoustik*

22 h 30

Descente aux flambeaux

VERS LE PLAN D'EAU

23 h

Feu d'artifice musical

AU PLAN D'EAU

23 h 30

Soirée Dancefloor

SALLE DES FÊTES

ORGANISÉE PAR L'US FOOTBALL

RESTAURATION ET BUYETTE SUR PLACE